

# Guide du compostage

“

**JE VALORISE  
MES DÉCHETS FACILEMENT  
EN COMPOSTANT !**



# Le compostage, c'est quoi ?

Le compostage est une pratique inspirée du processus naturel de régénération des végétaux qui se décomposent une fois tombés au sol, pour former une couche fertile qui fournit les éléments nécessaires à la croissance d'autres végétaux.

Dans le jardin, le compostage permet de valoriser les déchets organiques que l'on produit qui, en se décomposant, vont produire un engrais naturel pouvant être utilisé dans le potager ou les jardinières.



# Le compostage, une pratique écologique ?

Sur le territoire de la Communauté de communes Larzac et Vallées, **40% des ordures ménagères sont composées de déchets organiques.**

Ce sont environ 110 kg par habitant et par an qui pourraient être compostés

“ En compostant mes déchets organiques, je les valorise et je diminue la quantité d'ordures ménagères enfouies ! ”

*Le saviez-vous ?*



Les ordures ménagères collectées par la Communauté de communes sont transportées jusqu'à Labessière-Candeuil dans le Tarn pour être enfouies

**114,50€**  
HT par tonne

Le coût de traitement des ordures ménagères résiduelles (poubelle noire) en 2022, sans compter les coûts liés à la collecte et au transport



Le compost améliore la qualité du sol et l'enrichit en matières organiques, éléments indispensables à la croissance des végétaux

# Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques sont compostables mais attention, tous ne se décomposent pas aussi vite ! Il faut donc respecter certaines règles d'équilibre dans l'apport des matières.



**JE COMPOSTE SANS HÉSITER**

## LES DÉCHETS DE CUISINE

- Epluchures de fruits et légumes (pour les agrumes, il faudra couper les peaux en petits morceaux)
- Fruits et légumes abîmés
- Marc de café, filtres en papier, sachets de thé/infusion
- Restes de repas cuits ou crus (pain, laitages, croûtes de fromage, aliments, ...)
- Coquilles d'œufs écrasés (qui ne se décomposent pas mais apportent des minéraux)

## LES DÉCHETS DE JARDIN

- Feuilles, fleurs fanées,
- Tontes de gazon (sèches et en petite quantité)



## CERTAINS DÉCHETS NON ALIMENTAIRES

- Mouchoirs en papier, essuie tout
- Plantes d'intérieur
- Sciure de bois et copeaux non traités



**JE COMPOSTE AVEC MODÉRATION**

- Les déchets très ligneux ou durs qu'il vaut mieux broyer auparavant (tailles, branches, os, noyaux, ...)
- Les mauvaises herbes dont les graines peuvent germer
- Les végétaux malades
- Les restes de viande, arrêtes de poisson, carapaces de crustacés : à couper en petits morceaux et à mettre en petites quantités
- Les cendres de bois : en petites quantités

**JE NE COMPOSTE PAS**

- Les plastiques, tissus synthétiques, verre, métaux (ne se dégradent pas)
- Le contenu des sacs d'aspirateur
- Les bois traités
- Les litières d'animaux, couches-culottes
- Les grosses branches non broyées
- Les huiles végétales et graisses animales



# 4 règles pour réussir son compost

## 1 J'installe mon composteur et je m'équipe

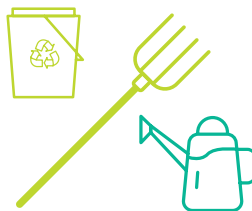


Le composteur doit être positionné en extérieur, directement sur le sol, sur une surface plane et si possible ombragée une partie de la journée.

Vous pouvez désherber et ameublir la terre avant d'installer votre composteur afin de faciliter la circulation des organismes entre la terre et les matières en décomposition.

*Avant de commencer le compostage, je m'équipe :*

- d'un bio-seau (non obligatoire) pour transporter les déchets de ma cuisine jusqu'au composteur
- d'une fourche pour brasser et aérer mon compost
- d'un arrosoir pour humidifier si besoin mon compost



## 2 Je mélange les déchets entre eux

Pour mener à bien le compostage, il faut mélanger les différentes catégories de déchets opposés pour obtenir un bon équilibre :

- **Les déchets carbonés** (tailles, branches, sciure, feuilles, écorces, ...) à décomposition lente avec les **déchets azotés** (déchets de cuisine, tontes de gazons, ...) qui se dégradent très rapidement
- **Les déchets humides** (déchets de cuisine, tontes, ...) et **les déchets secs** (branches, paille, papiers, sciure...)
- **Les déchets grossiers** (tailles et déchets fibreux broyés) qui permettent de créer des vides et facilitent l'aération et les **déchets fins** (déchets de cuisine, sciure, tontes...) qui se tassent facilement.

## 3 J'aère les matières

Le compost doit être oxygéné pour accélérer son développement. Il est conseillé de mélanger le compost régulièrement sur une hauteur de fourche afin de l'aérer et de l'homogénéiser.

## 4 Je surveille l'humidité

Le compost doit être humide comme une éponge que l'on vient de presser.

**S'il est trop sec :** arroser le compost.

**S'il est trop humide :** étaler le compost quelques heures au soleil OU le mélanger avec du compost/de la terre sèche.



# J'utilise mon compost

## 1 Reconnaître un compost mûr

Le processus de compostage peut prendre de 2 mois à 2 ans, il faut donc surveiller le compost pour définir s'il est arrivé à maturité.

Un compost mûr doit avoir une couleur sombre, un aspect homogène (on ne peut plus identifier les déchets d'origine sauf ceux qui se décomposent lentement tels que les coquilles d'œufs) et une bonne odeur de terre de forêt. Sa texture est fine et friable.



## 2 Utiliser mon compost

Le compost mûr sera incorporé au sol par griffage sur environ 10 cm. Vous pouvez tamiser le compost pour faciliter son utilisation.

**ATTENTION**  
Éviter de semer/planter directement dans le compost (la plupart des végétaux ne le supportent pas).

### AU POTAGER

J'amende mon sol à l'automne ou en fin d'hiver :

#### 3 À 5KG/M2

pour les plantes à forts besoins : courgettes, aubergines, poivrons, tomates, pommes de terre

#### 1 À 3KG/M2

pour les plantes aux besoins moyens : asperges, carottes, épinards, haricots, laitues

*Certaines plantes n'ont pas besoin d'apports en compost : ail, échalotes, oignons, endives, radis...*

### SUR LA PELOUSE

J'étales 1kg de compost mûr par m<sup>2</sup> en début d'hiver pour que ma pelouse soit plus verte en été.

### POUR LES ARBRES & FLEURS

#### ARBRES & ARBUSTES

je mélange ¼ de compost à ¾ de terre dans le puit de plantation

#### FLEURS EN MASSIF

j'incorpore 3 à 5kg par m<sup>2</sup> par an

#### JARDINIÈRES

je mélange 1/3 de compost à 2/3 de terre ordinaire



# Que faire si ?

## MON COMPOSTEUR NE SENT PAS BON

**CAUSE**  
manque d'air ou excès  
d'humidité

**REMÈDE**  
mélanger le compost,  
si l'odeur persiste ajouter  
des matériaux secs

## DES MOUCHERONS SONT PRÉSENTS

**CAUSE**  
présence de fruits et légumes  
sucrés en surface

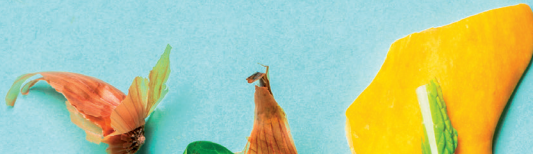
**REMÈDE**  
mélanger le compost et  
recouvrir de végétaux secs

## MON COMPOST NE SE DÉCOMPOSE PAS

**CAUSE**  
mélange insuffisant  
des matières ou manque  
d'humidité

**REMÈDE**  
mélanger le compost  
ou l'arroser

COMPOST



## Pour aller plus loin le paillage




**Au jardin, la pratique du paillage est une alternative au compostage pour valoriser certains déchets** : feuilles mortes, branches broyées, tontes de pelouse séchées ...

Ces déchets organiques peuvent être déposés à même le sol (après l'avoir désherbé), au pied des arbres ou entre les rangs du potager, en couches de 3 à 5 cm d'épaisseur.

Le paillage permet de nourrir les plantes et le sol mais également de protéger le jardin du dessèchement, des écarts de température et de l'érosion par ruissellement.



## Pour finir «je limite ma production de déchets»

-  Je limite le gaspillage alimentaire
-  Je favorise la plantation d'arbres et arbustes à croissance lente
-  Je fais attention à ma consommation : je limite l'usage de plastiques/objets à usage unique, je prends mon cabas pour faire mes courses, je favorise les achats en vrac, etc...

*LE MEILLEUR DÉCHET,  
C'EST CELUI QUE L'ON  
NE PRODUIT PAS!*



# Où dois-je jeter les déchets qui ne se compostent pas ?



## CONTENEURS JAUNE

tous les emballages (cartons, métalliques, plastiques) et tous les papiers



## COLONNE À VERRE

tous les emballages en verre



## CONTENEURS MARRON

les petits déchets résiduels qui ne se compostent pas et ne peuvent être recyclés



## DÉCHÈTERIE

les objets volumineux, les déchets électriques et électroniques, les déchets dangereux (peintures, solvants, huiles...), les gravats, etc ...

Retrouver toutes les consignes en téléchargeant les règlements de collecte et de déchèterie sur le site internet de la Communauté de communes Larzac & Vallées

[www.cc-larzacvallees.fr](http://www.cc-larzacvallees.fr) et sur [www.trionstouslesemballages.fr](http://www.trionstouslesemballages.fr)

28 Av. Docteur Charles Andrieu  
12540 CORNUS  
Tél : 05 65 99 33 00  
[contact@cc-larzacvallees.fr](mailto:contact@cc-larzacvallees.fr)



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
LARZAC ET VALLÉES